Les Nouvelles de Mézy



» BULLETIN MUNICIPAL

01 34 74 13 31 - contact@mairie-mezy.fr
Novembre 2026 - n° 5

Edito du Maire : Face aux violences, restons unis et solidaires

Les événements récents, d'une extrême violence, nous interpellent et nous préoccupent profondément.

Je tiens à condamner avec la plus grande fermeté les actes de vandalisme commis le 17 octobre, notamment contre des bâtiments publics. S'attaquer aux équipements publics, c'est porter atteinte au bien commun et à l'ensemble des habitants. J'exprime toute ma solidarité aux communes concernées, à leurs élus, à leurs agents et à leurs habitants.

Je souhaite également exprimer ma profonde émotion et condamner sans réserve les assassinats terroristes et racistes qui ont frappé Trappes et les communes environnantes. Rien ne peut justifier de telles violences, ni la haine, ni le fanatisme. Nous ne pouvons nous résoudre à banaliser un climat de violence qui menace notre cohésion sociale et les valeurs fondamentales de notre République.

Face à ces dérives, nous devons rester unis, défendre le respect de chacun, la tranquillité publique et le vivre-ensemble.

C'est aussi dans cet esprit de responsabilité et de solidarité que notre conseil municipal a voté une motion pour défendre l'hôpital de Meulan.

Cet établissement constitue un service public essentiel pour notre bassin de vie. Préserver sa capacité à accueillir et soigner nos concitoyens, c'est défendre l'égalité d'accès aux soins et la proximité d'un service indispensable à tous.

Qu'il s'agisse de protéger nos biens publics, de condamner les violences ou de défendre nos services publics, notre engagement doit être le même : préserver ce qui nous rassemble et agir dans l'intérêt général.

Face à la violence et aux divisions, faisons vivre la solidarité, la fraternité et les valeurs républicaines.

Michel Charron
Maire de Mézy sur Seine

Conseil municipal du 16 novembre

Le Conseil Municipal s'est tenu le 16 novembre 2026.

Plusieurs points de l'ordre du jour étaient relatifs au fonctionnement avec la Communauté Urbaine (GPSEO).

La décision a été prise de rendre à la CU les délégations de petit entretien de voirie, et des espaces verts.

Après un an d'expérimentation, il a pu être constaté que l'équipe technique n'était pas suffisamment dimensionnée pour ce faire, et que la prise en charge de ces tâches perturbait le reste du fonctionnement.

Nous serons vigilants à ce que GPSEO soit suffisamment réactif face à nos demandes.

Conformément à l'engagement pris lors du dernier conseil municipal, une motion complémentaire relative au CHIMM, l'hôpital de Meulan – Les Mureaux, a été adoptée.

Vous la trouverez en intégralité dans ces Nouvelles.

Autre information (qui n'a pas fait l'objet d'une délibération) : en raison des travaux de l'église de Meulan qui seront réalisés dès le début de l'an prochain, les offices ayant lieu habituellement dans cette église seront célébrés dans notre église qui reprendra ainsi un peu de vie.

Toujours au sujet de notre église, nous envisageons par ailleurs d'y organiser à nouveau des évènements (concerts…) le prêtre en charge de la paroisse, le père Christophe Roumegous y étant favorable.

Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 14 décembre à 20h30, vous êtes invités, comme d'habitude, à y assister.

Le Carnet

Naissances :

Thelma PINÇON,
née le 23 juillet à Meulan

Kassim DUVERCEAU,
né le 25 aout à Poissy

Eva DIAS DOS SANTOS,
née le 9 septembre à Meulan

Isjem BERRAK,
né le 28 septembre à Poissy

Valentine BINET,
née le 23 octobre à Meulan

Décès :

Madame Françoise GENIN,
décédée le 28 aout à Mantes la Jolie

Monsieur Christophe BEAUCHER,
décédé le 3 septembre à Pontoise

Madame Yvonne TIXIER,
décédée le 9 septembre à Mézy sur seine

Madame Denise NEVEU,
décédée le 17 octobre à Mantes la jolie

Madame Paulette SCHNEIDER,
décédée le 22 octobre à Evecquemont

Monsieur Guy MOISSON,
décédé le 29 octobre à Mantes la Jolie

Monsieur François Gaspar,
décédé le 11 novembre à Mézy sur Seine

Visite du Président du Sénat à Mezy



Mme. Sophie Primas, Sénatrice des Yvelines,
M. Michel Charron, Maire de Mézy,
M. Gérard Larcher, Président du Sénat

Vendredi 23 octobre,

Nous avons reçu en Mairie le Président du Sénat Monsieur Gérard Larcher.

A cette occasion il était accompagné de la Sénatrice des Yvelines Madame Sophie Primas.

Les échanges avec le Maire ont porté sur les dossiers courants de la gestion de notre commune.

Par la suite, la discussion a porté sur des sujets très structurants : la création de logements (y compris sociaux), la réfection de l'église, ainsi que les reflexions autour de la création d'un lieu de vie et de partage au sein de notre commune.

Le Président Larcher et la Sénatrice se sont montrés très attentifs à nos dossiers tout en nous assurant de leur volonté d'accompagner notre commune dans ses démarches sur le suivi et la mise en oeuvre.

Nous les remercions vivement pour leur visite et pour l'intéret qu'ils portent à notre commune.

MOTION DE LA COMMUNE DE MÉZY SUR SEINE POUR L'AVENIR DU CHIMM

(Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux)

Considérant l'ancienneté de l'implantation du centre hospitalier de Meulan-Les Mureaux et l'attachement des familles du territoire à cet établissement avec lequel chacune a construit ou partagé une histoire,

Considérant l'importance de conserver un hôpital de proximité pour une population locale parfois très éloignée de l'offre de soin en ruralité ou dans des quartiers fragilisés,

Considérant la paupérisation frappant le bassin de vie de l'hôpital,

Considérant la démographie susceptible d'être profondément modifiée avec les nombreuses constructions de logements en cours et programmées dans le Plan Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) de la Communauté urbaine GPS&O,

Ayant pris connaissance, avec inquiétude, des préconisations des cabinets Capgemini et Vi-Santé, missionnés par l'ARS Ile-de-France, en Conseil de Surveillance du CHIMM le 2 juillet 2026, proposant une restructuration en profondeur avec notamment :

- la diminution puis l'arrêt progressif de l'activité chirurgicale

- la réduction progressive de l'activité de soins critiques

- l'arrêt de l'activité d'obstétrique

- l'augmentation des capacités de médecine

La commune de Mézy sur Seine,

Bien que consciente de la baisse significative d'activité de ces dernières années, de la gravité du déficit budgétaire à hauteur de 16M€ en résultat comptable 2025 et de la nécessité de garantir des soins de qualité en toute sécurité.

La commune de Mézy sur Seine est attentive au maintien du service public.

Tout en reconnaissant les efforts engagés par la direction du GHT Yvelines Nord, la commune de Mézy-sur-Seine exige que toute autre solution qu'une fermeture soit privilégiée et demande à l'ARS Île-de-France :

· que l'avenir de cet hôpital, essentiel pour des milliers d'habitants, fasse l'objet d'une concertation transparente et d'un débat approfondi, avant toute décision, associant les élus locaux, les professionnels de santé et leurs représentants

· la transmission du rapport complet des cabinets Capgemini et Vi-Santé auprès de l'ensemble des élu(e)s du bassin de vie Meulan – les Mureaux

· des précisions en ce qui concerne la situation de la maternité, du service de réanimation et de la chirurgie

· des réponses concrètes aux besoins réels et quotidiens des habitants en matière de santé.

Un nouveau site internet pour Mézy

Depuis le 17 novembre,

Notre commune se voit dotée d'un site internet en phase avec les besoins des méziacois dans leur quotidien et leurs démarches. C'est aussi un vecteur d'image pour notre commune, une vitrine. C'est également pour l'équipe municipale un outil pour mieux partager l'information auprès de tous qu'il s'agisse d'évènements ou par exemple d'alertes climatiques.

Ce site est accesible depuis l'adresse que vous connaissez déjà www.mairie-mezy.fr (ou via la nouvelle adresse www.mezy78.fr) et fonctionne pour toutes les plateformes : ordinateurs, tablettes et smartphones.

Nous pouvons saluer ici les efforts menés dans le strict respect du cahier des charges pour la conception, la réalisation et la mise en ligne du site, par la société Artifica qui nous accompagne et a relevé ce défi en l'espace de quelques mois.
Bien entendu de nouvelles rubriques et contenus viendront garnir le site également en fonction de vos retours.

Yann Chénot,
Conseiller municipal délégué

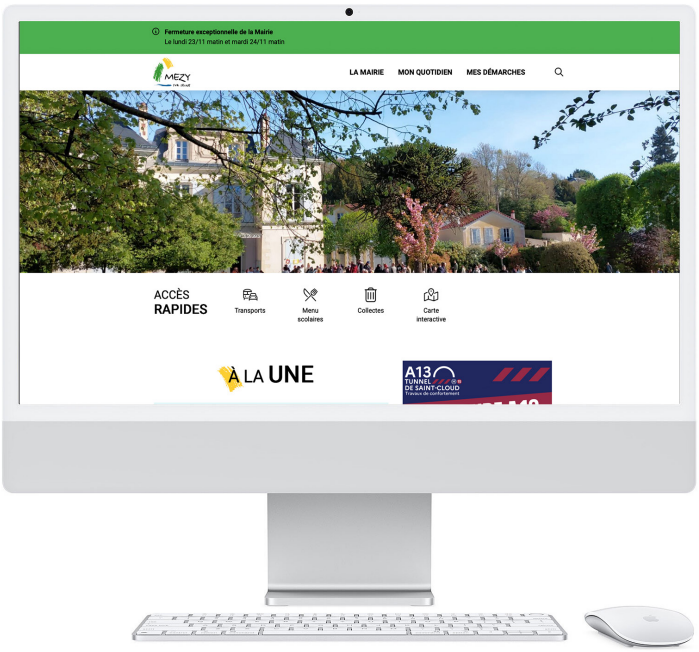



www.mezy78.fr
ou www.mairie-mezy.fr

Travaux déclarés, vous vendrez plus sereinement

Même modestes (véranda, abri de jardin, clôture, fenêtre de toit, façade), beaucoup de travaux doivent être signalés à la mairie avant de commencer. Un oubli peut ressurgir au moment de la vente.

Ce qu'il faut déclarer

- Moins de 5 m2 : en principe aucune formalité, sous réserve du PLUI.
- De 5 à 20 m2 (40 m2 en zone urbaine d'un PLUI, pour une extension) : déclaration préalable.
- Au-delà : permis de construire en général.
- Façades, ouvertures, toitures, clôtures et piscines peuvent aussi être concernées. Au moindre doute, demandez en mairie.

Après les travaux

Déposez la DAACT (déclaration d'achèvement et de conformité) : elle prouve que tout est en règle.

Chez le notaire

Le notaire signale toute irrégularité à l'acquéreur et la mentionne dans l'acte. Conséquences possibles : régularisation exigée, baisse du prix, renoncement de l'acheteur, vente retardée, difficultés pour de futurs travaux ou un financement.

Sanctions et prescriptions

Poursuites pénales : 6 ans après l'achèvement. Une prescription administrative de 10 ans protège en principe les travaux soumis à déclaration préalable, mais pas ceux faits sans un permis qui était exigé. Sa date de départ est parfois difficile à prouver, et la conformité au PLUI reste en question.

Le bon réflexe

Consultez le service urbanisme avant de commencer. Pour des travaux anciens non déclarés, une déclaration de régularisation est souvent possible : mieux vaut la faire avant de mettre le bien en vente.

Michel Mallet,
Troisième adjoint

Le CMJ en action

Depuis le mois d'octobre, Mézy sur Seine compte un nouveau groupe d'acteurs engagés : son Conseil Municipal des Jeunes. Du CM1 à la 3ème, 19 jeunes conseillers ont accepté de donner de leur temps et de leur énergie pour représenter l'ensemble de la jeunesse de la commune.

Dès leur première réunion, les idées ont fusé. Les jeunes conseillers les ont mises en commun, puis se sont organisés en groupes de travail. Ce sont les jeunes conseillers qui ont défini les thèmes, trouvé les noms de leurs groupes et choisi librement celui qu'ils souhaitaient rejoindre :

- Jeux, soirée, « party »
- Aménagements sportifs
- Plaisirs gastronomiques
- Aménagements et sécurité

Le principe est simple : ce sont eux qui font des propositions et ce sont eux qui portent les projets.

Leur engagement ne se limite pas aux réunions. Lors de la commémoration du 11 novembre, ils ont représenté la jeunesse méziacoise en lisant un texte à la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, puis en chantant la Marseillaise.

Ils accompagneront également les conseillers municipaux lors de la distribution des colis aux seniors de la commune. Un beau moment de rencontre et de partage entre générations.

Bravo à ces jeunes conseillers pour leur implication : ils nous montrent que l'on n'a pas besoin d'attendre d'être grand pour agir pour sa commune.

Mélaine Schneider,
Quatrième Adjointe

Commémoration du 107ème anniversaire de l'armistice de 1918



Le 11 novembre à Mézy sur Seine, les membres de l'UNC, le Maire, le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Jeunes se sont réunis au départ de la Place Paul Bargeton avant de rejoindre le monument aux morts de notre cimetière.

Après avoir déposé une gerbe aux pieds du monument, le Maire a prononcé un discours en hommage aux combattants disparus pour ne jamais les oublier.



Les jeunes conseillers ont ensuite lu le portrait de Lucien Legendre, jeune Méziacois disparu au combat et dont le nom est gravé sur notre monument aux morts. Cette démarche nous rappelle que derrière chaque nom, se trouve un visage, une famille et son histoire. C'est aussi un devoir que de transmettre ce souvenir aux nouvelles générations.

Merci à toutes celles et ceux qui se sont réunis ce matin pour honorer la mémoire des combattants morts pour la France : les membres de l'UNC, les habitants de Mézy et les jeunes du Conseil Municipal (CMJ).

Le Maire et le Conseil Municipal

Vie associative et culturelle : Mézy se donne rendez-vous !

Un village vivant, c'est avant tout un village où l'on se rencontre, où l'on partage et où les initiatives trouvent leur place. C'est dans cet esprit que la municipalité poursuit à son échelle son engagement en faveur de la vie associative, de la culture et du patrimoine.

Depuis plusieurs mois, un travail de rencontre et d'écoute a été engagé avec les associations méziacoises afin de mieux connaître leurs activités, leurs besoins et leurs projets. Le Forum des associations du 5 septembre a constitué un premier temps fort de cette dynamique, dans une ambiance conviviale et ouverte aux associations des communes voisines.

Aujourd'hui, une nouvelle étape est franchie avec le lancement des « Rendez-vous de Mézy », notre agenda culturel et associatif.

De novembre 2026 à mars 2027, chacun pourra y retrouver les principaux événements qui rythmeront la vie du village : spectacles, concerts, animations, rencontres, manifestations associatives, moments festifs et découvertes de notre patrimoine.

Cet agenda répond à notre volonté de mieux faire connaître les initiatives, encourager la participation des habitants et donner davantage de visibilité à celles et ceux qui font vivre Mézy.

Les « Rendez-vous de Mézy » seront disponibles en version papier, mais également sur le nouveau site internet de la commune, où chacun pourra retrouver les événements à venir et les informations régulièrement actualisées.

En parallèle, un document de présentation des associations, également accessible sur le nouveau site internet, permettra de découvrir la richesse et la diversité des activités proposées dans notre commune, pour tous les âges et toutes les envies.

Ces supports sont aussi une invitation à pousser la porte d'une association, à découvrir une activité, à s'engager comme bénévole pour proposer et faire vivre de nouvelles initiatives. Car la richesse de notre vie associative repose avant tout sur l'engagement et l'envie de chacun de contribuer au dynamisme de notre village.

Et ce n'est qu'un début ! D'autres initiatives viendront progressivement enrichir notre programmation, avec une attention particulière portée à la culture, à notre patrimoine et aux rencontres entre générations.

Alors, à vos agendas, et faisons ensemble de Mézy-sur-Seine un village qui rassemble !

Les commissions Vie associative et Culture & Patrimoine

UN PLAN CLIMAT CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

COMMENT PARTICIPER ?

La révision du Plan Climat s'accompagne d'une démarche de concertation qui s'ouvre d'octobre 2026 à février 2027. Habitants, associations, acteurs économiques ou institutionnels de GPS&O et toutes personnes intéressées par le sujet sont invités à s'informer et à contribuer à ce projet.

S'INFORMER

Le site internet de la Communauté urbaine sera actualisé tout au long de l'avancement de la révision du Plan Climat.
https://gpseo.fr/article/un-nouveau-plan-climat-pour-2028
Un dossier de concertation y sera notamment consultable, enrichi au fil de l'élaboration du projet.
Cette lettre d'information numérique sera diffusée à différentes étapes-clés du projet, jusqu'à son approbation.

CONTRIBUER

Un registre de concertation est ouvert durant toute la concertation pour recueillir les remarques et suggestions.
https://www.registre-numerique.fr/pcaet-grand-paris-seine-oise

Vous pouvez aussi envoyer un mail à **pcaet-grand-paris-seine-oise@mail.registre-numerique.fr** ou un courrier postal à l'attention du Président de la Communauté urbaine GPS&O, 5 rue des Chevries, 78410 Aubergenville.
Une réunion publique sera également organisée pour présenter au grand public le processus d'élaboration du Plan Climat et collecter les avis.

RDV LE MARDI 15 DÉC. À 19H en visioconférence



Vous pourrez :

> prendre connaissance des enjeux traités par le Plan Climat, de la démarche de révision actuellement en cours et des résultats du diagnostic ;

> exprimer votre avis sur les actions proposées.
Le lien de connexion sera diffusé sur le site internet de la Communauté urbaine **gpseo.fr** et les réseaux sociaux

© Conception 2026 - Direction de la communication GPS&O - SIRET : 200 059 889 00010 | Imprimerie certifiée PEFC/10-31-1240 - ISO 14001 | N° 2017/74819.3 | Ne pas jeter sur la voie publique.

PCAET PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL 2028 2034



GRAND PARIS SEINE & OISE COMMUNAUTÉ URBAINE

LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

C'EST QUOI ?

Le Plan Climat est un **document stratégique qui définit la feuille de route du territoire en matière de climat, d'air et d'énergie.** Il se traduit par un **programme d'actions concrètes** venant irriguer l'ensemble des politiques publiques menées sur le territoire de Grand Paris Seine & Oise. Ses objectifs : atténuer le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter à ses impacts.

Sur la période actuelle (2020-2027), le Plan Climat a déjà fixé des objectifs ambitieux : **réduire significativement la consommation finale d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre,** tout en visant **17 % d'énergies renouvelables locales** dans le mix énergétique d'ici 2030.

En 2023, un bilan à mi-parcours a été réalisé. Face à l'accélération du changement climatique, Grand Paris Seine & Oise a choisi d'engager la révision de son Plan Climat afin de renforcer ses ambitions. L'objectif est **d'inscrire le territoire dans les trajectoires nationales vers la neutralité carbone d'ici 2050 et la réduction des émissions de polluants atmosphériques d'ici 2030.**



QUEL EST LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PLAN CLIMAT ?

PLUSIEURS PHASES :

01 **Premier semestre 2026** : réalisation d'un diagnostic du territoire

02 **Septembre à octobre 2026** : définition d'une stratégie territoriale et d'un plan d'action

03 **Octobre 2026 à février 2027 :** concertation publique

04 **D'ici février 2027** : co-construire un programme d'actions pour les six prochaines années, en s'appuyant sur le diagnostic et la concertation, afin d'atteindre les objectifs de la stratégie.

05 **Mars 2027 :** Arrêt du projet de Plan Climat. Envoi pour avis au Préfet de Région, à la Mission régionale d'autorité environnementale et à la Région Ile-de-France

06 **Été 2027** : mise en consultation du public du projet de Plan Climat

07 **Décembre 2027** : approbation du Plan Climat en Conseil Communautaire

08 **2028-2034** : mise en œuvre du programme d'action et suivi de celui-ci

CHIFFRES-CLÉS

2,4°C réchauffement climatique en Europe pour la période 2021-2025 *(contre 1,4°C au niveau mondial)*

67% de la consommation énergétique du territoire est issue des énergies fossiles

35% des émissions de gaz à effet de serre du territoire sont liées au transport routier *(1er poste des émissions)*

1,4 tonnes de CO2 : poids que représentent les services publics dans notre empreinte carbone individuelle

8,2 tonnes de CO2 : empreinte carbone individuelle d'un habitant de la Communauté urbaine *(objectif 2050 de l'accord de paris : 2 tonnes)*







Marché de l'Avent



Samedi 28 novembre
de 14h à 17h



Parfums, bijoux, produits locaux, accessoires de couture en tissus....

Venez nombreux et nombreuses !



Résidence les jardins Médicis 78250 Mézy sur Seine
Tél. : 01 34 74 18 01
medicis-mezy@domusvi.com
qualivie-medicis-mezy@domusvi.com



Domusvi
L'humanité partagée

JOYEUSES

Fêtes

Mme Nogues et toute son équipe sont heureuses de vous convier à la célébration de la magie de Noël

Spectacle de Gospel

Suivi d'un buffet sucré

Crédits photos : Adobestock

Samedi 12 décembre 2026

de 14 h 45 à 17h15

Merci de bien vouloir confirmer votre présence avant le 7 décembre 2026 :
20 euros par personne
(Attention, nombre de places limitées à 30)

Les Jardins Médicis
5, rue de Meulan - 78250 MEZY/SEINE
Tél. : 01 34 74 18 31
medicis-mezy@domusvi.com
qualivie-medicis-mezy@domusvi.com

Domus Vi
En toute confiance

NOS ANNONCEURS





Entreprise LE PANS
Créations, entretiens
parcs et jardins,
élagage, abattage
39 ter, av. Chateaubriand
78250 Mézy-sur-Seine
Tél. 01 34 74 93 68

Hygie Services

Ensemble pour vous accompagner au quotidien depuis 2007 Prise en charge APA et PCH Déduction fiscale de 50%

. Aide à la personne, autonomie . Maintien à domicile pour rester vivre dignement chez vous . Entretien du logement

Nous intervenons 7j/7j en mode prestataire, pas de frais d'adhésion ni de dossier. Devis gratuit et personnalisé au 01.30.22.24.30 54, rue Alfred Lasson 78250

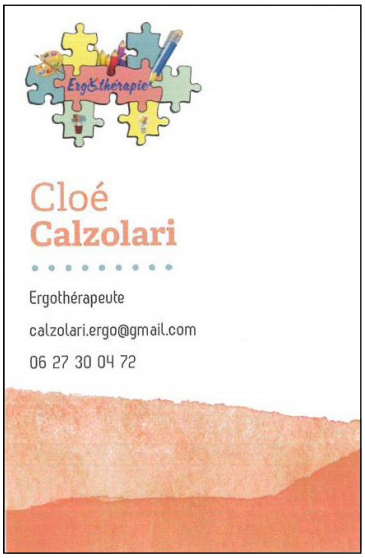





Isabelle
ANCKNER DARRAS
Graphologue Graphothérapeute Guidance
Remédiation
Hypnothérapeute
agréée préparation TCH
Tél : 06 61 96 54 73





LES JARDINS MEDICIS

Résidence médicalisée pour personnes âgées Accueil de personnes autonomes et dépendantes Equipe soignante pluridisciplinaire Cadre chaleureux Chambre individuelle

5, rue de Meulan
78250 Mézy-sur-Seine
Tél. 01 34 74 18 01



Nouveau : Pose de borne de recharge pour voiture électrique.





Culture · Patrimoine · Vie associative · Solidarité · Enfance / Jeunesse · Sport / Loisirs

AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

- Lectures et contes pour enfants et adultes
- Ateliers créalifs
- Animations et temps de partage
- Expositions et échanges autour des livres



ACEMI

- Musique, piano, éveil musical
- Sophiologie en forêt
- Cours de Djaying Dj Academy
- Sopho détente, animation musicale
- Photo, création, ambiance musicale

ATELIERS EN HERBE

- Ateliers couture tous niveaux
- Créations, retouches et partage De savoir-faire



ASCOM

- Expositions de peinture et de tricot
- Jaux de société et participation citoyenne
- Marchés, randonnées et yoga



NOEO

- Accompagnement des jeunes
- Projets culturels, artistiques et citoyens
- Écoute, conseil et soutien personnalisé



SALBAKIZ

- Cours de danse : salsa, zumba et autres danses dynamiques



TAI CHI QI GONG

- Pratique du tai chi qi gong
- Bien-être, équilibre et respiration
- Cours adaptés à tous



TENNIS CLUB

- Pratique et enseignement du tennis
- École de tennis pour juunes et adultes
- Animations et tournois conviviaux



PÉTANQUE

- Pratique de la pétanque en loisir et en compétition
- Concours et rencontres amicales



CAISSE DES ÉCOLES

- Soutien aux projets éducatifs
- Subventions pour sorties, matériél et activités scolaires
- Actions pour le bien-être des enfants



CCAS

- Aide et accompagnement des personnes en difficulté
- Actions de solidarité et de proximité
- Soutien aux seniors et aux familles



ANCIENS COMBATTANTS

- Commémorations officielles
- Devoir de mémoire et transmission aux jeunes générations



SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN DE PARIS

- Protection et mise en valeur de l'église Saint-Germain de Paris
- Organisation de visites et d'événements cultureis
- Sensibilisation au patrimonie local



LA VOIX EN ÉVEIL

- Promouvoir le développement personnel, artistique et culturel à travers la voix
- Ateliers et pratiques vocales
- Ouverts à tous



AKMH

- Cours de Krav Maga pour jounes et adultes
- Self-défense, confiance en soi
- Encadrement par des professionnels diplômés



MÉZY SUR SEINE

Mézy sur Seine, un village qui rassemble

Les RENDEZ-VOUS de Mézy

AGENDA CULTUREL ET ASSOCIATIF

NOVEMBRE 2026 → MARS 2027



NOVEMBRE 2026

Dim. 8 – 11h	**Biblio-Brunch**	AABM, Bibliothèque
Tous les samedis – 16h30	**Visite et accueil de l'église Saint-Germain**	ASPEM
Mar. 10	**Festival Blues sur Seine**	Concert des enfants de l'école, puis Justiné Blue
Mer. 11	**Commémoration de l'Armistice de 1918**	Municipalité / UNC, monument aux morts
Sam. 28 14h à 17h	**Marché de l'Avent**	Les Jardins Médicis
Dim. 29	**Bourse aux jouets**	Caisse des écoles, salle des fêtes
Dim. 29	**Repas des seniors**	CCAS – Lieu à préciser

DÉCEMBRE 2026

Tous les samedis – 16h30	**Visite et accueil de l'église Saint-Germain**	ASPEM
Ven. 4	**Assemblée générale de l'ACEM**	
Sam. 5	**Vin et chocolat chaud**	Comité des fêtes, parc de la mairie
Dim. 6 – 11h – 13h	**Biblio-Brunch**	AABM, Bibliothèque
Lun. 7 14h30 – 16h30	**Conférence sur la mémoire**	Mairie
Sam. 12 14h45 4 17h15	**Spectacle de Gospel suivi d'un buffet sucré**	Les Jardins Médicis

JANVIER 2027

Tous les samedis – 16h30	**Visite et accueil de l'église Saint-Germain**	ASPEM
Dim. 3 – 11h – 13h	**Biblio-Brunch**	AABM, Bibliothèque
Ven. 15 – 19h	**Vœux du Maire**	Municipalité, mairie
Dim. 17	**Galette des rois**	Comité des fêtes, salle des fêtes
Du 20 au 24	**Nuits de la Lecture « Enfance »**	AABM, Bibliothèque
Dim. 24	**Journée jeux**	ASCOM

FÉVRIER 2027

Tous les samedis – 16h30	**Visite et accueil de l'église Saint-Germain**	ASPEM
Dim. 7 – 11h – 13h	**Biblio-Brunch**	AABM, Bibliothèque

MARS 2027

Tous les samedis – 16h30	**Visite et accueil de l'église Saint-Germain**	ASPEM
Dim. 7 – 11h – 13h	**Biblio-Brunch**	AABM, Bibliothèque
Sam. 20	**Carnaval des enfants**	Caisse des écoles, rues du village
Sam. 20	**Soirée musique et lecture**	AABM, salle des fêtes
Dim. 21	**Bourse culturelle**	Caisse des écoles, salle des fêtes
Date à préciser	**Atelier modelage**	Comité des fêtes, salle du Chaud Soleil

Mézy sur Seine, un village qui rassemble

Agenda susceptible d'évoluer : dates, horaires, lieux, ajouts ou annulations.
Retrouvez les informations actualisées sur **www.mezy78.fr**

Ville de Mézy-sur-Seine